



FFKAMA.



Fédération Francophone de
KARATE

&
Arts Martiaux
Associés



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



INFO

Bonjour à toutes et à tous,

Ouf ... Enfin ... Nous y sommes ... La phase 3 du déconfinement est amorcée !

Celle-ci permet donc actuellement de reprendre nos activités sportives, en salle, sous certaines conditions et nous permet aussi d'entrevoir l'organisation de stages durant la période estivale.

La FFKAMA souhaite toutefois attirer votre attention sur le fait qu'outre le respect des protocoles d'utilisation des salles et d'organisation des activités, chaque responsable de cercle ou d'activités au sein des cercles doit veiller à garantir la sécurité et la salubrité de tous les pratiquants et participants et rappeler si besoin les « gestes barrière ». Le coronavirus est toujours bien présent !

Ces mesures respectées scrupuleusement permettront, nous l'espérons, la reprise également des entraînements « kumité ». Mais pour être fixé sur ce point, il faudra attendre la prochaine échéance fixée au 1^{er} juillet 2020.

Nous vous rappelons donc également de ne pas hésiter à nous faire parvenir vos affiches promotionnelles afin d'en assurer la publicité via nos divers canaux de communication.

Enfin, je vous rappelle la tenue de l'assemblée générale annuelle de la FFKAMA qui se tiendra le samedi 27 juin à 16h30 à l'Andenne Arena.

Nous comptons sur la présence et la participation de tous les cercles à cette occasion.

Salutations Martiales

Olivier MAHAUDEN
Président FFKAMA

juin 2020



**FEDERATION FRANCOPHONE DE KARATE et
ARTS MARTIAUX ASSOCIES
F.F.K.A.M.A.**

A.S.B.L. - N° DE STATUTS 9811/77

Reconnue par :
Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction Générale du Sport (ADEPS)
L'Association Interfédérale du Sport Francophone (AISF)

AILE FRANCOPHONE DE LA
BELGIAN KARATE FEDERATION

Membre de : World Karate Federation (WKF)
European Karate Federation (EKF)
Le Comité Olympique et Interfédéral Belge (COIB)

Namur, le 07 juin 2020

**CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
SAMEDI 27 JUIN 2020 A 16 h 30
ANDENNE ARENA – Rue Dr Melin, 14 à 5300 Andenne**

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale ordinaire dont l'ordre du jour a été arrêté comme suit par le conseil d'administration de la FFKAMA en date du 02-03-2019 et du 27-05-2020

ORDRE DU JOUR

1. *Vérification des pouvoirs des délégués dès 16.00hrs (licence obligatoire)*
2. *Allocution du Président*
3. *Approbation des procès-verbaux des AG du 24-03-2019 et du 12-05-2019*
4. *Rapport d'activités du Secrétaire Général*
5. *Rapport d'activités de la Trésorière avec présentation du bilan et des comptes 2019.*
6. *Rapport du vérificateur aux comptes, approbation des comptes 2019 et vote de la décharge aux administrateurs*
7. *Présentation et approbation du budget 2020*
8. *Cotisation globalisée unique (Fixation et mise en œuvre au 01/09) – Modification ROI*
9. *Mandat au CA pour les adaptations statutaires (Statut + ROI) en raison des modifications législatives*
10. *Liste des cercles démissionnaires*
11. *Présentation des candidats administrateurs – Élection des Administrateurs*

Siège et Correspondance

Rue de Namur, 84
5000 Namur
Tél : +32 (0)81/39 08 69

Internet Homepage : www.ffkama.be

E-mail : ffkama.contact@gmail.com

Compte Banque Belfius : BE65 0682-2163-2596

Nous vous rappelons que seuls les cercles (= membres effectifs) qui sont en règle de cotisation 2020, de fiche club 2020 et de nombre de membres (min 14) au dernier jour du mois qui précède l'assemblée générale auront un droit de vote à l'AG. Un seul délégué, élu par l'ensemble des membres du cercle et dont le nom figure sur la fiche cercle pourra représenter ce dernier à l'AG.

En annexe, veuillez trouver une procuration qui vous permettra de vous faire représenter par un autre membre effectif selon les conditions requises. Pour pouvoir accéder à la salle, le membre effectif devra être en règle de cotisation et être en possession de sa licence pour accéder à cette instance.

Du gel hydroalcoolique, des masques et la distanciation sociale seront mis en œuvre pour garantir la sécurité et le bien-être des participants.

Vous pouvez prendre connaissance des procès-verbaux des AG 2019 lesquels sont consultables sur notre site www.ffkama.be – La Fédération - Textes Officiels – AG – Procès-verbaux .


NOUS COMPTONS VIVEMENT SUR LA PARTICIPATION DE TOUS AFIN DE TENIR NOTRE ASSEMBLÉE STATUTAIRE.

PS : Ouverture de la salle dès **16.00 hrs pour les présences.**



⇒ **Présentation du programme I-Club de 16hrs à 16.30hrs**


Eddy **QUAINO**
Secrétaire Général
FFKAMA


Olivier **MAHAUDEN**
Président
FFKAMA

Siège et Correspondance

Rue de Namur, 84
5000 Namur
Tél : +32 (0)81/39 08 69

Internet Homepage : www.ffkama.be

E-mail : ffkama.contact@gmail.com

Compte Banque Belfius : BE65 0682-2163-2596

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 27 JUIN 2020

Le club / Le cercle (*nom complet + numéro Fédéral*) :

représentée par :

(*nom, prénom, numéro de licence*)

fonction :

donne procuration à (*nom complet du club / du cercle + numéro Fédéral*) :

représentée par :

(*nom, prénom, numéro de licence*)

fonction :

pour voter en son nom lors de l'Assemblée générale de la Fédération Francophone de Karaté et des Arts Martiaux Associés asbl.

Date et signature

Attention : une seule procuration par cercle.

Merci de retourner cette procuration dûment complétée
pour le **24 juin 2020** au plus tard à l'adresse suivante

Fédération Francophone de Karaté et des Arts Martiaux Associés asbl
Rue de Namur, 84 – 5000 NANUR
E-mail : ffkama.contact@gmail.com

REPRISE PHASE III

DES ACTIVITES DES CERCLES



A partir du 8 juin, la reprise des activités pour les disciplines pratiquées au sein de la fédération sont possibles dans les conditions suivantes. Une nouvelle phase de déconfinement est prévue à partir du 01 juillet 2020.



LES REGLES D'OR

- ✓ Les mesures d'hygiène restent indispensables ;
- ✓ Les activités en extérieur doivent être, dans la mesure du possible, privilégiées. Le cas échéant, la pièce doit être suffisamment ventilée ;
- ✓ Il est nécessaire de prendre des précautions supplémentaires avec les personnes à risque. Une charte est en préparation à destination des seniors bénévoles afin de leur fournir des précisions quant aux activités qu'ils peuvent pratiquer en toute sécurité ;
- ✓ Il est possible d'avoir des contacts plus rapprochés avec dix personnes différentes par semaine en plus du foyer (= bulle personnelle élargie). Ce droit est individuel. Ces dix personnes peuvent par ailleurs changer chaque semaine ;
- ✓ Les distances de sécurité restent d'application sauf pour les personnes d'un même foyer, pour les enfants de moins de 12 ans entre eux et pour les personnes de la bulle élargie. Quand la distance de sécurité ne peut pas être respectée, il est nécessaire de porter un masque ;
- ✓ Les réunions de groupe sont restreintes à dix personnes maximum, enfants compris. Cela vaut pour toutes les réunions, indépendamment qu'elles aient lieu au domicile ou en dehors de celui-ci (ex : parc ou restaurant) ;



LES LIEUX ET CONDITIONS DE PRATIQUE

- ✓ La pratique peut se faire **en intérieur** et **en extérieur**
- ✓ Uniquement **sans contacts** et **sans adversaires**
- ✓ Les groupes ne doivent pas excéder **20 personnes**
- ✓ Sous la surveillance **d'un entraîneur** présent à tous les entraînements
- ✓ Dans le respect de la **distance d'1,5 mètre** entre chaque personne;
- ✓ Les pratiquants **ne doivent pas se croiser** (circuit entrée/sortie)

LES TYPES DE PRATIQUE

Les pratiques autorisées doivent être fondées sur :

- ✓ La **remise en forme**,
- ✓ Le **travail technique** (kata, kihin, Quyen, Taichi, Taolu , ...)
- ✓ La **réalisation de « jeux » pour les plus jeunes**
- ✓ Les sports de contact, comme les sports de ballons ou les arts martiaux, doivent toujours se limiter à un **entraînement dit « sans contact»**, donc dans le respect des distances sociales et des règles fixées plus haut. Cette restriction ne concerne pas les enfants de moins de 12 ans ;

Compétitions

- ✓ les compétitions sportives peuvent avoir lieu pour les **sports sans contact** et à **huis clos** ;
- ✓ les **compétitions sportives avec et sans contact** à huis clos peuvent reprendre pour **les moins de 12 ans**;

AVANT DE DEBUTER LA PRATIQUE

- ✓ Mettre à disposition du **gel hydroalcoolique**
- ✓ Prévoir une **délimitation des espaces** (cerceaux, plots, ...)
- ✓ Rappeler les **règles de distanciation** à chaque participant
- ✓ Prévenir chaque participant qu'il **doit venir en tenue**
- ✓ Chaque pratiquant doit **amener son propre matériel**





Déconfinement et sport

PHASE 3

DÈS LE 8 JUIN, NOUS POURRONS PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE **ENCADRÉE**, À CONDITION DE RESPECTER LES PROTOCOLES QUI SERONT ÉLABORÉS POUR ORGANISER NOS SÉANCES EN TOUTE SÉCURITÉ :

	Outdoor		Indoor *		En respectant une distance physique		Compétitions sans contact et sans spectateur		Présence obligatoire d'un entraîneur *
AUTORISÉ		AUTORISÉ		AUTORISÉ	 1m50 min.	AUTORISÉ		AUTORISÉ	 +20
		*en aérant au maximum le local		*sauf pour les moins de 12 ans				*pour 20 sportifs maximum, idéalement toujours les mêmes	
	Les piscines		Les sports de contact *		Les salles de fitness		Avec des précautions pour l'entraîneur *		L'accès aux buvettes *
INTERDIT		INTERDIT		AUTORISÉ		AUTORISÉ		AUTORISÉ	
		*sauf pour les moins de 12 ans				*port du masque, distance, visière, etc		* en respectant les règles de l'Hygea	
	L'accès aux douches communes		L'accès aux vestiaires		Les rassemblements au-delà de 21 personnes				
INTERDIT		INTERDIT		INTERDIT	 >20				

DÈS LE 1^{ER} JUILLET, SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT, CE CADRE DE REPRISE SERA ENCORE ÉLARGI.

Bon à savoir

- LA PRATIQUE **LIBRE** D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE EST AUTORISÉE EN RESPECTANT LES 6 RÈGLES D'OR.
- IL EST VIVEMENT CONSEILLÉ DE LAVER LE MATÉRIEL COMMUN AVANT ET APRÈS CHAQUE UTILISATION.

- LORS D'UN EXERCICE PHYSIQUE, UNE DISTANCE PHYSIQUE SUPÉRIEURE À 1M50 EST TOUJOURS RECOMMANDÉE, EN ÉVITANT AU MAXIMUM LES SITUATIONS DE RAPPROCHEMENT, COMPTE TENU DE L'INTENSITÉ DE L'EFFORT.

Les protocoles et la FAQ sont à découvrir sur www.sport-adepts.be

APPEL A CANDIDATURE COMMISSION DES GRADES FFKAMA

FONCTION A POURVOIR

La commission est à la recherche de deux candidats pour rejoindre la commission des grades de la FFKAMA.

DESCRIPTIF DE LA FONCTION

Les membres de la commission des grades sont chargés, de préparer le programme annuel de la commission des grades, d'assurer quatre fois par an un stage préparatoire aux Shiken, d'être présents aux réunions de ladite commission, d'être présent lors des examens Shiken.

PROFIL DE FONCTION

Les candidats devront obligatoirement :

- > Etre karatéka et posséder une licence FFKAMA en ordre et conforme, le style de karaté étant un style reconnu WKF,
- > Etre porteur du grade de 6e Dan,

Siège et Correspondance

Rue de Namur 84
5000 Namur
Tél : +32 (0)81/39 08 69

Internet Homepage : www.ffkama-officiel.be

E-mail : ffkama.contact@gmail.com

Compte Banque Belfius : BE65 0682-2163-2596

MODALITES DE CANDIDATURE ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Les candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- > un curriculum vitae,
- > la photocopie du(es) diplôme(s) détenu(s),
- > une lettre de motivation,
- > adhérer à la vision de développement de la FFKAMA
- > ne pas être en contentieux avec la FFKAMA, ou l'avoir été dans les 5 dernières années.

Les candidatures doivent être transmises par mail ou par courrier au secrétariat de la F.F.K.A.M.A. rue de Namur, 84 à 5000 Namur pour le **01 septembre 2020**, accompagnées des documents demandés. Les candidatures seront soumises à l'approbation du conseil d'administration pour la mise en place au sein de la commission des grades.



FEDERATION
FRANCOPHONE
DE KARATE

Siège et Correspondance

Rue de Namur 84
5000 Namur
Tél : +32 (0)81/39 08 69

Internet Homepage : www.ffkama-officiel.be

E-mail : ffkama.contact@gmail.com

Compte Banque Belfius : BE65 0682-2163-2596



POUR LES NULS®



ADMINISTRATION	
<p>Connection à la plateforme Gestionnaire de Cercle via le site www.ffkama.be sur My Iclub</p>	
<p>⇒ Vérifier si le membre est déjà dans la banque de données de la Fédération</p> <p>⇒ Après vérification et si la personne n'est pas connue dans la base fédérale</p>	
SI PAS CONNUE A LA FEDEDRATION	SI CONNUE A LA FEDERATION
<p>⇒ Encodage de la personne avec toutes les données administratives (<i>tous les champs doivent être remplis y compris DN – NAT – SEXE – TEL – EMAIL – Etc...</i>)</p> <p>⇒</p>	<p>⇒ Vérifier toutes les données administratives personne</p> <p>⇒ Si <i>données manquantes</i>, faire un message au secrétariat pour compléter les données manquantes</p>
ENCODAGE DES DONNEES	SI LA LICENCE EST EN COURS DE VALIDITE
<p>⇒ Encodage de la cotisation</p> <p>⇒ Encodage si nouveau carnet affiliation</p>	<p>⇒ Document de transfert à faire valider par les deux cercles.</p> <p>⇒ Fédération valide le transfert</p> <p>⇒ Le gestionnaire du cercle encode la nouvelle cotisation</p>
	SI LA LICENCE EST ECHUE
	<p>⇒ Mail au secrétariat qui valide le changement de cercle</p> <p>⇒ Le gestionnaire du cercle encode la nouvelle cotisation</p>

FACTURATION	
⇒Facturation par la Fédération	⇒Facturation par la Fédération
⇒Paiement de la Facture pour validation des licences – Paiement avec la communication structurée	⇒Paiement de la Facture pour validation des licences – Paiement avec la communication structurée
⇒Validation auprès de la Fédération	⇒Validation auprès de la Fédération

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LA FEDERATION AU MOYEN DE LA PLATEFORME I-CLUB OU PAR TELEPHONE

✉ Mes messages

Envoyer un message au secrétariat

Envoyer

Pas de message

Nous sommes à votre disposition pour mettre en œuvre ce nouvel outil de gestion au profit des cercles et de la Fédération.

Eddy **QUAINO**
 Secrétaire Général
 FFKAMA

F.F.K.A.M.A

ACTIVITES

F.F.K.A.M.A

ACTIVITES



STAGE D'ÉTÉ

6 au 10 juillet

27 au 31 juillet

10 au 14 août

stage de 9h à 16h

garderie de 7h30 à 17h (sur réservation)

Adresse : rue de samme 20, 1460 Virginal

Inscription : quentin.mahauden@live.be / 0471.51.26.47



2ème Open Kata Wado

Débutants - Confirmés

Dimanche 4 Octobre 2020



WA DO RYU
和道流
Harmony Way School
Peace Way School



A Partir de 10h



Hall Polyvalent de Wasmuël
Clos de la Majolique
Entrée par la Rue Madame

wadoryu.jp@belgacom.net
0478/361230

www.bushikaiwasmuel.be



FEDERATION
FRANCOPHONE
DE KARATE

LE GALA DES ARTS MARTIAUX

F a i t S O N C I N E M A

武道



Spectacle

お披露目会



24 OCTOBRE
2020
18 HEURES

ESPACE LÉON DELVALLÉE
RUE MODESTE DERBÉE
7390 QUAREGNON
BELGIQUE

10€ au profit du Télévie
- de 7 ans, GRATUIT

QUAREGNON



3ème édition
RASSEMBLEMENT NATIONAL
WADO-RYU



DIMANCHE
29

Novembre 2020

Hall Polyvalent de Wasmuël
Rue Madame , 7390 Wasmuël
Belgique

10h -16h

10€

Avec la présence exceptionnelle
Senseï Sakagami 8ème Dan JKF
Senseï Peter May 7ème Dan JKF
Senseï Nukina 6ème Dan JKF

Au profit du TELEVIE
&
L'asbl Autisme Liège

Organisation
Bushikai Wasmuël Belgium
Académie Karaté Tornatore



Contact : 0478/361230

wadoryu.in@belgacom.net



Salle Edgard Hisman
Rue de l'égalité
7390 Quaregnon
BELGIUM



OPEN Karaté Tous Styles
OPEN Wado Belgium
KATA & KUMITE

Contact : 0478/36 12 30
wadoyu.jp@belgacom.net



Ensemble Faisons Gagner La Vie



www.bushikai.wasmuel.be



TELEVIE CUP KARATE-DO

Dimanche 7 Mars 2021

REGNOW



ème

